

Universités européennes : premières réactions politiques et des établissements sur les lauréats

Paris - Publié le mercredi 26 juin 2019 à 18 h 27 - Actualité n° 150705

[Frédérique Vidal](#), ministre de l'Esri « salue le plein succès de ce premier appel pilote et l'enthousiasme démontré par de nombreux établissements français à s'engager auprès de leurs partenaires européens dans ce cadre », et « félicite les 16 établissements français coordonnant ou participant aux projets lauréats », le 26/06/2019.

Sa réaction fait suite à l'annonce par la Commission européenne des 17 projets d'alliance européenne retenus dans le cadre du premier appel à projets pilote, le même jour. « La France se situe ainsi parmi les principaux contributeurs à ce nouvel outil de construction européenne », précise le ministère.

Une réussite surtout pour « la mobilisation des universités françaises », estime pour sa part [Alain Beretz](#), chargé de mission sur les universités européennes. « D'un point de vue statistique, on peut être content de voir les Français bien représentés parmi les lauréats, mais cet appel à projets n'est pas une compétition ou un palmarès entre nations. C'est un programme qui doit permettre à l'Europe de gagner, et de ce point de vue, je suis fier de voir que nos universités françaises se sentent autant européennes ! », indique-t-il à News Tank.

Sur le fait que la Commission ait décidé de retenir 17 projets plutôt que 12 prévus initialement, et de passer le budget de 60 à 85 M€, Alain Beretz salue une décision « consensuelle », mais juge que « cela ne règle pas certains reproches qui lui ont été portés, comme l'absence de la recherche ou la faiblesse de la dotation. La première étape est bien, mais le chantier reste ouvert », dit-il.

Interrogé par News Tank, [Pierre Van de Weghe](#), VP relations internationales de Rennes 1 et ancien président du réseau des VP RI estime que « le travail commence vraiment maintenant » pour les établissements retenus. « Comme il s'agit d'un programme pilote, le fait d'être lauréat n'est qu'une première petite étape : cela permet aux établissements de tester de nouveaux types de mobilité, pour in fine, répondre au vrai appel à projets qui sortira en octobre 2020, et qui sera financé plus longuement » sur sept ans, dit-il.

Plusieurs établissements figurant parmi les lauréats réagissent à ces résultats.

« La commission a joué la carte du bottom-up » (Alain Beretz)

Un résultat global conforme aux critères édictés

Sur la diversité des projets retenus par la Commission européenne, Alain Beretz, chargé de mission sur les universités européennes, rappelle que l'intention de la Commission, et que soutient la France, était d'avoir dans cette phase pilote des projets différents, « afin de tester différents modèles ».

« De fait, des universités ont choisi une approche pluridisciplinaire pour leur alliance, d'autres une approche plus thématique ou technologique, et on peut se féliciter que les Français soient représentés sur l'ensemble de cette palette. C'est une bonne chose aussi que la commission joue la carte du bottom-up. »

Autre critère important : la diversité géographique. Là encore, ce n'est pas une surprise pour Alain Beretz. « Ce critère avait été annoncé dès le départ comme important. Non sans débat d'ailleurs, car certains craignaient une surpondération du critère géographique par rapport à la qualité, [qui] mette de côté les universités ayant de bons projets, mais pas assez divers géographiquement ».

« Des dossiers que j'ai pu voir, j'ai constaté que l'élargissement géographique ne s'était pas fait au détriment de la qualité. A l'inverse, ceux qui n'ont voulu qu'aligner des pays sur une liste, sans avoir un projet de qualité, cela n'a visiblement pas suffi. »

C'est pourquoi il voit derrière ces résultats le fait que les universités françaises « ont fait un vrai effort de qualité reconnu par l'évaluation des experts indépendants ». Selon lui, d'autres projets avec des Français se situent d'ailleurs juste sous la barre, comme Poitiers.

Des leçons à tirer pour les prochains AAP

D'après les éléments communiqués dernièrement par la commission, indique Alain Beretz, il n'y aurait pas de grands changements des règles pour le second volet de la phase pilote prévu un octobre 2019. « En revanche les leçons devront être tirées pour l'appel à projets définitif », ajoute-t-il.

Selon lui, toutes les universités candidates vont pouvoir faire une analyse plus poussée, à partir de l'évaluation détaillée qu'elles vont recevoir. « Tant les lauréats qui ne doivent pas se reposer sur leurs lauriers et vérifier qu'ils ne vont pas tomber dans certains pièges ou défauts ; que pour ceux qui ne sont pas financés afin d'en tirer des éléments pour une seconde présentation ».

L'EUA appelle les États à « lever tout obstacle en matière de collaboration transfrontalière »

Maintenant que les projets lauréats du premier appel à projets pilote ont été choisis, « ils ont la mission de construire leur collaboration dans les années à venir et faire de leurs ambitions une réalité. Pour cela il est important que les gouvernements nationaux se montrent ouverts à lever tout obstacle administratif et légal en matière de collaboration transfrontalière », réagit l'EUA, le 26/06.

L'organisation ajoute qu'en tant que partie prenante et membre du groupe de consultation sur les universités européennes, elle continuera à « plaider pour l'alignement de ce programme et des politiques liées au développement de l'espace éducatif européen, sur les programmes-cadres comme le processus de Bologne et l'espace de recherche européen ».

Par ailleurs, elle indique que Michael Murphy, président de l'EUA s'est fortement exprimé en faveur de l'idée de réseaux transnationaux, à l'occasion de la conférence du 20^e anniversaire de Bologne, cette semaine. « Nous devons concevoir un système complet, avec toutes nos universités à travers de profonds réseaux transnationaux, peut-être une centaine, qui récoltent et coordonnent l'excellence à travers notre continent », a-t-il indiqué.

« Nos universités ont une vraie appétence pour l'Europe et l'internationalisation » (Pierre Van de Weghe)

Les établissements ont « conscience de la nécessité d'innover »

« C'est extrêmement bien qu'il y ait eu autant de candidatures qui ont abouti. Le fait que 17 projets soient retenus au lieu de 12 est un signe fort. De même que le passage de 30 M€, à 60, puis finalement 85 M€ montre la confiance que la Commission a envers des projets novateurs pour la construction européenne », estime Pierre Van de Weghe, [VP](#) relations internationales de Rennes 1 et ancien président du réseau des [VP RI](#).

Quant au nombre important de projets lauréats comprenant des établissements français, il relève deux raisons :

- « Nos universités ont une vraie appétence pour l'Europe et l'internationalisation. On peut être critique et estimer que la France a parfois un peu retard, mais avec les universités européennes, on ne peut que constater que nous arrivons à combler ce retard par un [AAP](#) structurant qui rassemble des établissements.
- Cela veut également dire que les universités et leurs partenaires ont conscience qu'il faut renforcer nos communautés d'échanges pour les enseignants et les élèves, et qu'il est nécessaire d'être innovants. L'idée plutôt politique d'une Europe comme un terrain de jeu extraordinaire se concrétise avec cet appel à projets. »

Il salue aussi, « en tant qu'ancien vice-président du réseau », la forte mobilisation des [VP RI](#) : « Ils se sont beaucoup investis et il y a eu des échanges très utiles ».

« Sans dire qu'il n'y a pas eu d'esprit de concurrence, j'ai observé une forme de solidarité entre les différents candidats qui ont compris qu'ils pouvaient trouver une voie de coopération pour aborder certains points ensemble. »

« On sort de la catégorie des Idex »

Sur la diversité des projets choisis, il note « une vraie couverture géographique, ce qui est très positif », d'autant qu'il ne s'agit pas là uniquement « de quelques pays de l'Union ». « C'est un autre signe fort au sujet de ce projet : contrairement à ce qu'on aurait pu penser, de nombreux pays se sont mobilisés, ce genre de projets embarquant tout le monde. »

Une diversité qui se retrouve aussi parmi les établissements français :

« On sort de la catégorie habituelle d'Idex ou d'I-site avec des établissements qui parviennent à répondre à un appel à projets qui est, il faut le dire, complexe qui demande beaucoup d'énergie et d'imagination dans un délai court. »

Mais pour Pierre Van de Weghe, ces résultats ne sont pas une fin en soi. « C'est en quelque sorte un premier tour de piste pour expérimenter, et tester les hypothèses émises dans le dossier. Il faudra accepter de remettre en cause les choses qui ne fonctionnent pas, et prouver, en trois ans, que d'autres fonctionnent », dit-il.

Réactions d'établissements français lauréats

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - projet UNA Europa

L'alliance UNA Europa reçoit 5 M€ pour « accélérer la création d'un campus européen commun. »

« Il s'agit d'une reconnaissance importante de l'Union européenne pour ce projet structurant. L'annonce du financement de la Commission européenne a été accueillie avec grand enthousiasme parmi les sept partenaires. Il témoigne de la solidité du projet et de son importance pour le développement de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ».

Georges Haddad, président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, a rappelé qu'UNA Europa "n'est pas uniquement un projet mais un esprit qui doit infuser nos enseignements et donner lieu à des travaux de recherche ainsi qu'à des publications communes".

Six universités membres en plus de l'Université Paris 1 :

- Freie Universität Berlin (Allemagne),
- Alma Mater Studiorum - Università di Bologna (Italie),
- The University of Edinburgh (Royaume-Uni),
- Uniwersytet Jagielloński w Krakowie (Pologne),
- KU Leuven (Belgique)
- Universidad Complutense de Madrid (Espagne).

Aix-Marseille Université - Projet Civis

Le projet d'université européenne « Civis, a European Civic University » est sélectionné et financé à hauteur de 5 M€ pour la période 2019-2022.

Pour Yvon Berland, président d'AMU, « après l'obtention pérenne de l'Idex, premier succès structurant pour Aix-Marseille Université, je suis particulièrement heureux de ce nouveau succès qui propulse notre université au niveau européen, aux côtés de nos partenaires, pour défendre les valeurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de l'Europe. »

Le projet Civis est portée par Aix-Marseille Université aux côtés de :

- l'Université Kapodistrian d'Athènes (Grèce),
- l'Université de Bucarest (Roumanie),
- l'Université Libre de Bruxelles (Belgique),
- l'Université Autonome de Madrid (Espagne),
- l'Université de Rome la Sapienza (Italie),
- l'Université de Stockholm (Suède),
- Eberhard Karls Universität Tübingen (Allemagne).

L'ambition est de créer un espace universitaire intégré où étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, et personnels administratifs se déplacent et coopèrent aussi librement que dans leur institution d'origine, cette alliance rassemblera quelques 380 000 étudiants et 55 000 personnels.

Sciences Po - projet Civica

Le projet Civica prévoit un « ambitieux déploiement d'activités à tous les niveaux : Licence, master et doctorat ». Il a pour focus quatre défis clés :

- Les défis de la démocratie au 21^e siècle ;
- les sociétés en transition et les crises dans le monde ;
- les technologies axées sur les données pour les sciences sociales ;
- l'Europe revisitée.

Civica connectera 38 000 étudiants qui viennent de toute l'Europe et du monde à une communauté de 7 000 membres académiques et 3 000 personnels administratifs. « Je suis heureux de travailler avec nos partenaires de long terme les plus proches au lancement de Civica, une tentative historique et pionnière qui reflète réellement notre trajectoire d'université européenne et nos ambitions internationales concernant le rôle des sciences sociales dans le monde d'aujourd'hui », déclare Frédéric Mion, directeur de Sciences Po.

Le projet Civica, portée par Sciences Po, réunit :

- Bocconi University (Italie),
- Central European University (Hongrie),
- the European University Institute (Organisation européenne intergouvernementale),
- the Hertie School of Governance (Allemagne),
- the National University of Political Studies and Public Administration (Roumanie),
- the Stockholm School of Economics (Suède).

London School of Economics and Political Science (United Kingdom) est partenaire associée au projet.

Université de Strasbourg - projet Epicur

L'alliance Epicur obtient le soutien de la Commission européenne à hauteur de 5 M€ sur trois ans. L'Alliance « s'engage désormais à construire un projet profondément ancré dans les valeurs d'une Europe de la connaissance par-delà les frontières » indique l'Université de Strasbourg.

« Nous sommes très fiers du soutien de la Commission européenne qui prouve une nouvelle fois la capacité de l'Université de Strasbourg à innover devant les défis majeurs auxquels nous devons faire face », relève Michel Deneken, président de l'Université de Strasbourg.

« Nous espérons désormais obtenir également le soutien de l'État français qui a annoncé son souhait d'accompagner, dans le cadre du troisième programme d'investissements d'avenir (PIA3), les universités françaises qui s'engagent dans ce beau défi que sont les universités européennes. »

L'alliance Epicur est composée de huit partenaires de l'enseignement supérieur en Europe :

- Université Adam-Mickiewicz, Poznan, Pologne ;
- Université d'Amsterdam, Pays-Bas ;
- Université Aristote de Thessalonique, Grèce ;
- Université de Freiburg, Allemagne ;
- Université de Haute-Alsace, France ;
- Karlsruher Institut für Technologie, Allemagne ;
- Université de Ressources naturelles et des sciences de la vie, Vienne, Autriche ;
- Université de Strasbourg, France.

Le projet est constitué de six programmes d'actions, chacun piloté par une université membre de l'alliance :

- Management du projet, pilotage de l'alliance (Strasbourg) ;
- favoriser le multilinguisme et la gouvernance inclusive (Amsterdam) ;
- mettre en œuvre des méthodes innovantes d'apprentissage et d'enseignement pour les citoyens européens de demain (Freiburg) ;
- ouvrir la voie à un campus interuniversitaire, en utilisant une approche centrée sur les étudiants et le personnel (Aristote de Thessalonique) ;
- renforcer et connecter les régions par le biais d'une université européenne : développement au sein des régions européennes et entre ces mêmes régions (KIT) ;
- dissémination et partage de bonnes pratiques, coopération durable (Strasbourg).

Université La Rochelle - projet EU-Conexus

Le projet EU-Conexus propose un programme coordonné en formation et en recherche autour de la thématique du Littoral urbain durable intelligent.

Cette université européenne a « un formidable effet de levier pour la stratégie de l'établissement autour de cet enjeu sociétal », estime l'Université La Rochelle.

Le projet « a pour objectif de répondre à des enjeux sociétaux, économiques, techniques et environnementaux des littoraux autour de quatre dimensions : Environnement et Biodiversité, Énergie et Bâti durable, Transformation Numérique, Cultures, sociétés, organisations et éducation. »

EU-Conexus rassemble cinq universités européennes partenaires autour de La Rochelle Université :

- l'Université Catholique de Valence (Espagne),
- l'Université de Zadar (Croatie),
- l'Université d'Agriculture d'Athènes (Grèce),
- l'Université Technique de Construction de Bucarest (Roumanie),
- l'Université de Klaipeda (Lituanie).

L'Université Européenne pourra également s'appuyer sur un périmètre plus large grâce au soutien d'un réseau de partenaires mobilisés autour de cet enjeu (Irlande, Portugal, Allemagne, etc.).

Université de Bourgogne - projet « réseau Forthem »

« Nous sommes convaincus qu'un grand pays se doit de disposer d'un tissu d'enseignement supérieur et de recherche ouvert sur le monde. C'est ainsi que depuis 2012 l'uB se projette à l'international et notamment vers l'Europe », déclare Alain Bonnin, président de l'Université de Bourgogne.

L'objectif du réseau Forthem est de « fusionner les divers accords de mobilité, programmes de recherche dans une stratégie transnationale en matière d'enseignement supérieur et de recherche à l'horizon 2022 »

Cette alliance « devra construire, élargir et concrétiser l'idée d'un espace européen de l'éducation en harmonisant les programmes d'études existants, les diplômes conjoints, ainsi que la reconnaissance mutuelle des diplômes et des périodes d'apprentissage à l'étranger ».

Les six établissements membres de ce réseau, aux côtés de l'Université de Bourgogne sont :

- Johannes Gutenberg (Allemagne) ;
- Jyväskylän yliopisto (Finlande) ;
- Opole (Pologne) ;
- València (Espagne) ;
- Università' degli Studi di Palermo (Italie) ;
- Latvijas Universitāte (Lettonie).

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »